La Fondation Anne de Gaulle, partenaire de la Chaire Numérique et Citoyenneté

La Fondation Anne de Gaulle, qui accueille et accompagne des personnes porteuses de déficiences intellectuelles, soutient la Chaire Numérique et Citoyenneté. L'objectif est de nourrir la réflexion sur le rapport au numérique et à ses usages pour les personnes vulnérables afin d'éclairer notre rapport au numérique en général

Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



COMMUNIQUÉ

Faire du numérique un outil au service de l'être humain

La révolution numérique génère des bouleversements qui affectent toutes les dimensions de notre existence. Certains considèrent la technique comme un vecteur de progrès et d'autres, au contraire, y décèlent un risque majeur, source d'aliénation. **Pour répondre à ces problématiques, l'Institut Catholique de Paris et l'Institut Supérieur d'Electronique de Paris croisent leurs expertises dans le domaine des Humanités et du Numérique au sein de la Chaire Numérique et Citoyenneté.** Par cette **approche pluridisciplinaire originale**, leur but est de réfléchir et d'agir pour que le numérique soit un outil au service de l'être humain.

> « Dans le contexte sanitaire actuel, nos comportements, nos caractères, nos désirs sont façonnés par les environnements numériques. Il est donc fondamental de pouvoir interroger ces nouvelles manières de vivre et de replacer l'Homme au cœur de nos pratiques »
>
> Philippe Bordeyne, Professeur à l'ICP

Une recherche pluridisciplinaire pour converger vers la formation des étudiants

L'activité de la Chaire Numérique et Citoyenneté est irriguée par la recherche et converge vers la formation des étudiants. Son **approche pluridisciplinaire** permet ainsi d'élargir les horizons et de susciter des prises de conscience.

> « Tout cela s'inscrit dans le cadre de nos missions et traduit notre credo : le Numérique au service de l'Homme »
>
> Dieudonné Abboud, Directeur général de l'ISEP

Un nouveau Master Droit de l'intelligence artificielle ouvrira également ses portes à l'ICP en septembre prochain. L'objectif est de croiser les approches afin de former des praticiens du droit du numérique disposant de bases solides en éthique et en philosophie sur la numérisation de la société.

Mieux comprendre le rapport au numérique et à ses usages

La Fondation Anne de Gaulle accueille et accompagne des personnes porteuses de troubles du neuro-développement (TND) au sein d'établissements d'hébergement. Dans le cadre de ce partenariat, **elle coconstruit une série d'ateliers sur le thème *Prendre soin du numérique***. En préfiguration de son **Living Lab dénommé AgorHA Lab prévu en 2023**, elle inscrit dans cette coopération, la réflexion sur l'utilisation des nouvelles technologies au service de la personne vulnérable. Lieux d'échanges et de débats entre chercheurs et professionnels, ces ateliers offrent une problématisation concrète à la Chaire autour de la question du « Care ». Les personnes en situation de handicap cognitif étant trop souvent exclues des bénéfices des nouvelles technologies.

> « Notre objectif est ainsi de repenser la question de la vulnérabilité et du handicap en s'appuyant sur les technologies et en appliquant des solutions innovantes pour soutenir la liberté de choix de chaque personne accompagnée. L'éthique de ces solutions est mise en jeu par les utilisateurs eux-mêmes en participant à leur conception. »
>
> Jean Vendroux, Président de la Fondation Anne de Gaulle

Lire le communiqué

Lieu(x) :
Publié le 6 mai 2021 – Mis à jour le 5 septembre 2025

A lire aussi

À LA UNE

COMMUNIQUÉ

Tous les tags